

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER
COMMUNE DE TREMEVEN - 29300
☎ 02.98.96.08.02
Fax 02.98.39.02.71

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 Février 2009

L'an deux Mille neuf, le **vingt quatre février** à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur COLAS Roger, Maire,

Date de convocation : 17 Février 2009

Etaient présents : ARGOUARC'H Frédérique – BELLEGUIC Robert - CADIC Jean-Paul – CAUDAN Monique - CORNE André – CUDON Françoise – FITAMANT Georges - GAUBERT Louis – HERVET Claude– JEHANNO Claude - LE GOFF Bernard - LE MARRE Arnel – LE NAOUR Elise – PERRON Françoise - RICHARD Magali – ROBER Jean-Noël - ROLLIN Philippe
Formant la majorité des membres en exercice

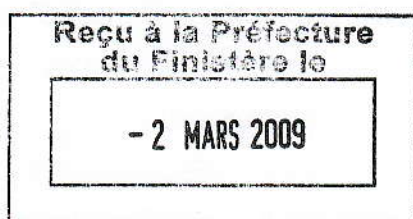
Absent : LE NIGEN Michel qui donne procuration à COLAS Roger

Le Conseil a choisi pour secrétaire Magali RICHARD

Objet : Motion « centre de tri et d'enfouissement de déchets industriels de PLOURAY »

L'association nature et Patrimoine en Centre Bretagne a sollicité l'avis du Conseil Municipal concernant le projet de centre de tri et d'enfouissement par la Société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT (GDE) sur la Commune de PLOURAY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce contre le projet par 13 voix défavorable et 6 Abstentions (ROLLIN – LE MARRE – LE NAOUR – BELLEGUIC – CAUDAN – CUDON)



Pour copie conforme,
le 25 Février 2009
le Maire,
Roger COLAS

Signature of Roger COLAS over a circular official stamp of the Municipality of Treméven.